

Juriste

Offre n° O088240801385348

Publiée le 28/08/2024



Synthèse de l'offre

Employeur : CENTRE DE GESTION DES VOSGES

Site web de l'employeur : <http://88.cdgplus.fr>

Lieu de travail : 1 chemin de l'Orée du bois, Uxegney (Vosges)

Poste à pourvoir le : 01/11/2024

Date limite de candidature : 27/10/2024

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Détails de l'offre

Famille de métiers : Affaires juridiques > Prévention des risques juridiques et contentieux

Grade(s) recherché(s) : Attaché

Rédacteur

Rédacteur principal de 1ère classe

Rédacteur principal de 2ème classe

Métier(s) : [Responsable des affaires juridiques](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet

Télétravail : Oui

Expérience souhaitée : Débutant

Rémunération indicative : Entre 1700 et 2500€ net, selon expérience

Descriptif de l'emploi :

Le Centre de Gestion des Vosges a pour mission d'accompagner les collectivités du territoire dans l'ensemble de leur politique RH. Nos valeurs portent essentiellement sur l'innovation, la qualité de vie au travail, la co-construction et le développement durable. Structure porteuse de nombreux projets dans la sphère RH, nous bénéficions d'une forte croissance des effectifs (14 agents en 2014 ; 60 en 2022) pour proposer des services en constante évolution.

Depuis le mois de mai, nos équipes sont réunies dans un bâtiment situé à Uxegney, aux portes d'Épinal, dans un cadre verdoyant.

Missions / conditions d'exercice :

Intégré(e) au Pôle carrières instances paritaires (CIP), vos missions seront les suivantes :

* Assurer une assistance en matière de ressources humaines et d'application du statut de la Fonction Publique Territoriale auprès des collectivités affiliées et notamment :

- Assister, conseiller et formuler des réponses juridiques auprès des collectivités sur des dossiers complexes ou nécessitant une recherche approfondie dans le domaine de la gestion de personnel
- Répondre aux sollicitations des collectivités affiliées sur toutes questions statutaires et proposer des solutions opérationnelles
- Sécuriser des procédures juridiques et des actes en matière de carrières
- Assurer une veille juridique des règles statutaires et assurer le suivi des nouveaux textes, des réformes en cours ou à venir

* Assurer la communication de l'actualité statutaire du Pôle Carrières Instances Paritaires et notamment :

- Procéder à l'actualisation du site internet du CDG 88 et élaborer des lettres d'informations numériques
- Rédiger des documents de synthèse, fiches de procédure, notes et supports d'information
- Participer à diverses réunions d'information en présentiel ou sous forme de webinaires auprès de secrétaires de mairie, de gestionnaires de carrière et de DRH en appui des agents du Pôle
- Participer à des projets statutaires initiés par le Pôle CIP
- Participer de manière ponctuelle aux réunions des instances paritaires (CAP, CCP, CST...)

* Assurer le rôle de Référent du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement, d'agissements sexistes, menaces et autres actes d'intimidation

Depuis le 1er mai 2020, les employeurs publics ont pour obligation de mettre en place un dispositif de signalement destiné aux agents témoins ou victimes d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes, menaces et actes d'intimidation. Le CDG 88 propose aux collectivités de gérer pour leur propre compte ce dispositif de signalement par voie de convention.

* Assurer ponctuellement la réalisation et le suivi d'enquêtes administratives

L'enquête administrative constitue une démarche exploratoire et sans formalisme qui permet à l'administration de prendre une décision concernant la réalité des faits qui lui sont signalés et d'engager les suites qui lui semblent appropriées. L'enquête administrative peut s'avérer un préalable indispensable à l'action disciplinaire permettant d'éclairer l'autorité territoriale et la conseiller dans sa prise de décision.

Profils recherchés :

Vous êtes idéalement titulaire d'un diplôme en droit (Bac +3 à Bac +5) ou en ressources humaines, avec une expérience souhaitée en collectivité territoriale.

Vos solides connaissances du statut de la Fonction Publique Territoriale sont un atout. Vous avez un esprit d'analyse aiguisé et savez synthétiser l'information avec une excellente qualité rédactionnelle.

Vous appréciez le travail en équipe et possédez des qualités pédagogiques qui vous permettent de communiquer efficacement, de sensibiliser les élus et agents, et d'expliquer clairement les réglementations. Vous êtes également capable d'organiser et d'animer des réunions.

Votre réactivité et votre autonomie sont des atouts majeurs dans la gestion de vos missions. Vous maîtrisez les logiciels bureautiques et les outils de communication.

Enfin, vous faites preuve de discrétion, respectant le devoir de réserve et le secret professionnel, tout en ayant un sens aigu du service public.

Contact et modalités de candidature

Contact : bvaldenaire@cdg88.fr

Informations complémentaires :

Ce que vous apporte le CDG : Action sociale, Mutuelle santé et protection sociale complémentaire, RTT, télétravail (jusqu'à deux jours par semaine) possibilité de faire la semaine en 4 jours, aide à la préparation des concours en vue de devenir fonctionnaire

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o088240801385348-juriste>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.